

Information des familles de 6e

Jeudi 19 mai 2022 à 18h00

Salle polyvalente— Collège Capeyron



A la rentrée 2022, le collège CAPEYRON ouvre une « Classe Orchestre » à partir de la 5e .

En quoi consiste la classe orchestre ?

Faire partie de la classe orchestre, c'est:

- ▶ L'apprentissage d'un instrument de musique* auprès d'un professeur** (1h/semaine).
- ▶ La participation aux répétition d'orchestre avec les autres élèves de la classe (1h/semaine).
- ▶ L'engagement dans un projet collectif d'une durée de 3 ans (5^e, 4^e, 3^e).
- ▶ Des cours de musique et le prêt d'un instrument.
- ▶ **La participation à des concerts et des spectacles.**



Une nouvelle activité propice à la réussite scolaire

Écoute, mémorisation, concentration, coordination, logique ...



La pratique musicale sollicite et participe au développement de nombreuses aptitudes nécessaires à la réussite de sa scolarité et contribue à l'épanouissement de la personnalité de l'élève.

Développer et valoriser d'autres compétences de l'enfant

Créativité, sociabilité, communication, sens du travail en équipe, gestion du stress, confiance en soi, entraide...



- ♫ L'apprentissage de l'instrument en petits groupes favorise l'**entraide** et la **solidarité** entre les élèves.
- ♫ Des représentations musicales auront lieu. Elles influenceront positivement l'image que l'enfant se fait de lui-même à travers la **reconnaissance** des autres.
- ♫ Les professeurs veilleront à **responsabiliser** chaque enfant et ils s'attacheront, avant tout, à valoriser leurs **progrès**.

Participer à une œuvre collective exigeante mais très gratifiante.



Cette classe s'adresse prioritairement à des élèves qui souhaitent débiter en musique mais toutes les candidatures seront prises en compte.
Instruments proposés: Instruments à vent (cors, cornet, trombone, tuba, flûte, saxophone, Hautbois), piano, percussions.

L'encadrement est assuré par les professeurs du conservatoire de Mérignac et les professeurs d'éducation musicale du collège.